**FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022**

Conformément aux dispositions de l’article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 4 avril 2023, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l’exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.

Les revenus de fonctionnement (excluant les résultats du camping et des lots intramunicipaux) aux états financiers totalisent 990 706 $ et les charges pour l’ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers s’élèvent à 827 759 $. Pour ce qui est du camping les revenus ont totalisé 134 090 $ et les dépenses 111 528 $ et pour les lots intramunicipaux les revenus ont totalisés 133 056 $ et les dépenses 86 265 $.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales de 130 510 $ en excluant les résultats du camping et à 153 073 $ si on inclut les résultats du camping.

De plus, l’excédent accumulé non affecté, au 31 décembre 2022 se chiffre à 501 610 $. Pour cette même période, l’excédent affecté se situe à 263 834 $.

Au 31 décembre 2022, l’endettement total net à long terme pour l’ensemble de la municipalité atteignait 151 568 $.

Les principales réalisations de l’année 2022 sont :

* Pour le camping :
	+ Aménagement du stationnement près du quai public
	+ Drainage des terrains du secteur ouest de la rue des Morilles (des Cerisiers)
	+ Électrification nouvelle pour une partie des terrains du secteur ouest de la rue des Morilles
* Pour la municipalité :
	+ Création de 2 bibliothèques de rue avec la récupération de nos 2 vieux frigidaires
	+ Amélioration des chemins
		- Rang 1 : ponceau et rechargement
		- Rang 4 : réparation de la transition près du coin de la route centrale vers le camping
		- Rangs 2-3 ouest : ponceau et rechargement d’une partie du chemin près de la Plage-Mainville
	+ Remplacement de la fournaise à l’huile pour un système au propane au centre récréatif
	+ Installation d’une clôture de sécurité autour du réservoir au propane.
	+ Achat de 3 défibrillateurs

Rachel Alarie

Mairesse